

Guillaume BELLAICHE

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

750 TRANSPORTS

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 11 700 € - SIREN 943 552 448
60 rue François 1^{er}
75008 Paris

Rapport du Commissaire à la Transformation de l'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée 750 TRANSPORTS en Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Le 5 novembre 2025

Rapport du commissaire à la transformation de L'EURL 750 TRANSPORTS en SASU

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'associé unique en date du 19 octobre 2025, en application des dispositions des articles L.223-43 et L.224-3 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport sur la transformation de votre société afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés ;
- et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation, à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social, aucun avantage particulier ne m'ayant été signalé.

Dans le cadre de la transformation envisagée, l'analyse de la situation de votre société n'appelle pas d'observation particulière de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Enfin, je me suis assuré que le montant des capitaux propres figurant dans le bilan d'ouverture était au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris le 5 novembre 2025



Guillaume BELLAICHE
Commissaire à la Transformation

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris